

## **Prévention des TMS et chutes Secteur Service d'Aide et de Soins à Domicile**

### *Le point sur les formations du*

### *Programme « Aidant, aidés, une qualité de vie à préserver »*



Pour accompagner les structures d'aide et de soins à domicile dans la mise en œuvre du programme « Aidants, aidés, une qualité de vie à préserver », la **CARSAT Aquitaine** propose différents modules de formation adaptés à chaque acteur de la structure en fonction des missions qu'il a à accomplir dans le cadre du programme.

Vous retrouverez dans ce document les formations recommandées dans le cadre du programme à destination des différents acteurs impliqués dans la démarche :

- 1- Les directions
- 2- Les animateurs de la démarche – les référents « Aidants, Aidés »
- 3- L'encadrement, les responsables de secteurs
- 4- Les intervenants à domicile

## **1- Formations recommandées pour les directions**

Participer aux comités techniques du programme « Aidants-aidés » organisés par la CARSAT 1 fois / trimestre pour faire le point sur la démarche ; en particulier au démarrage pour dimensionner le programme et définir les moyens.

Participer à la formation référent « Aidants-aidés » organisée par la CARSAT, module de 1 jour, pour bien connaître les étapes de la démarche et les outils associés.

Pour aller plus loin dans la connaissance des démarches sur les risques professionnels : suivre le module dirigeant Aide et Soins à Domicile (ASD) de 1 jour, afin de mieux définir le profil et les compétences du poste d'animateur prévention et du référent « Aidants-Aidés ».

## **2- Formations recommandées pour les animateurs de la démarche = référents « Aidants-Aidés »**

Après le choix du profil de l'animateur par la direction,

Participer aux comités techniques du programme « Aidants-aidés » organisés par la CARSAT 1 fois / trimestre pour faire le point sur la démarche, et en assurer le reporting.

Suivre la formation référent « Aidants-aidés » organisée par la CARSAT, module de 1 jour, pour bien connaître les étapes de la démarche et les outils associés et animer la démarche en interne.

Participer au module sur le repérage des risques à domicile et l'usage des aides techniques avec les intervenants à domicile et recueillir leur avis sur les kits Aides techniques, identifier les situations complexes avec les intervenants à domicile.

Participer aux premiers diagnostics complexes avec le spécialiste choisi (ergothérapeute ou ergonomiste) pour préparer, suivre les mesures préconisées pour les salariés suite aux diagnostics complexes\* réalisés et accompagner l'encadrement.

Pour aller plus loin dans la connaissance des démarches sur les risques professionnels, suivre la formation Animateur Prévention (AP ASD) de 3 jours, pour notamment savoir analyser une situation de travail au domicile et réaliser des diagnostics simples\*, savoir animer les démarches de prévention adaptées au secteur.

## **3- Formations recommandées pour l'encadrement, les responsables de secteur**

Suivre la formation référent « Aidants-aidés » organisée par la CARSAT, module de 1 jour, pour bien connaître les étapes de la démarche et les outils associés.

Suivre la formation sur le repérage des risques à domicile et l'usage des aides techniques avec les intervenants à domicile et recueillir leur avis sur les kits Aides techniques, identifier les situations complexes avec les intervenants à domicile.

Participer et suivre les diagnostics complexes avec le spécialiste choisi (ergothérapeute ou ergonomiste) pour préparer, suivre les mesures préconisées suite aux diagnostics complexes\* réalisés.

Pour aller plus loin dans la connaissance des situations à risques rencontrées aux domiciles, connaître les bonnes pratiques de prévention et faire remonter les dysfonctionnements, suivre la formation AP ASD de 3 jours, pour notamment savoir analyser une situation de travail au domicile et réaliser des diagnostics simples\*, connaître les démarches de prévention adaptées au secteur et son rôle en matière de santé et sécurité au travail en tant que responsable.

#### 4- Formations recommandées pour les intervenants à domicile








A minima, suivre la formation sur le repérage des risques à domicile et l'usage des aides techniques pour donner son avis et choisir les kits Aides techniques adaptés aux situations de travail rencontrées et identifier les situations complexes qui posent problème au quotidien.

Participer aux diagnostics complexes avec le spécialiste choisi (ergothérapeute ou ergonomiste) pour partager l'analyse de sa situation de travail et évaluer les risques au domicile, mettre en œuvre les mesures de prévention préconisées suite aux diagnostics complexes réalisés.

Pour aller plus loin dans la connaissance des situations à risques rencontrées aux domiciles, connaître les bonnes pratiques de prévention pour prévenir les risques liés à l'activité physiques et les gestes de sauveteur secouriste du travail adaptés au domicile et faire remonter les dysfonctionnements, suivre la formation Acteur Prévention Secours ( APS ASD) de 3 jours.

La formation d'acteur PRAP 2S – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique pour le secteur Sanitaire et Social, d'une durée de 3 jours, permet de bien analyser une situation de travail, identifier les causes potentielles d'accidents et de faire remonter des propositions d'actions à son responsable.

#### 5- Tableau récapitulatif des formations conseillées dans le cadre du programme « Aidants, Aidés, une qualité de vie à préserver » par public à former

	Formations par public							
	Dirigeant ASD 	AP ASD 	Référents "Aidants-Aidés" 	Formation "repérer les risques et utiliser les aides techniques" 	APS ASD 	MAC APS ASD+ Aides techniques	Acteur PRAP2S 	MAC PRAP 2S 
<b>Compétences visées</b>	Définir les orientations politique santé et sécurité, donner les moyens, nommer un référent prévention, suivre la démarche	Connaître les risques professionnels du secteur et mettre en œuvre une démarche de prévention, réaliser des diagnostics simples*	Connaître le programme aidants-aidés, ses missions, les outils et animer la démarche	Savoir repérer les risques à domicile, remonter des propositions, utiliser les aides techniques adaptées aux besoins	repérer les risques, connaître et utiliser les aides techniques, connaître les gestes de sauvetage et secourisme à domicile	Mise à niveau - tous les 2 ans, + 1/2j pour connaître les aides techniques	Analyser une situation de travail, proposer des solutions	Mise à niveau - tous les 2 ans
Durée en heures	7h	21h	7h	2*3h30	21h	7h+3h	21h	7h
Direction	x		x					
Référent Aidants - aidés		x	x	participe	participe		participe	
Responsables secteur		x	participe	x	participe		participe	
Intervenants à domicile				x	x	X	x	X
<b>Formateur</b>								
A: OF habilité INRS	A	A	CARSAT	A ou B	A	A	A ou B	A ou B
ou B : formateur PRAP2S interne								

OF : Organisme de Formation – MAC = Mise à jour des Compétences

Les diagnostics\* simples correspondent aux résultats des analyses de situations de travail (en début, suivi de la prestation), les diagnostic\* complexes sont demandés pour les situations de travail à risques spécifiques pour lesquelles les solutions de prévention envisagées nécessitent une analyse approfondie par un spécialiste.

Pour trouver la liste des organismes habilités par l'INRS à ces formations : consulter le [site de l'INRS](http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html)

<http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>



## Pour toute information complémentaire...

Retrouvez vos différentes rubriques sur le site de la CARSAT Aquitaine :

- La page d'[Accueil des risques professionnels](#)
- Votre [espace service à la personne](#) pour connaître nos accompagnements prévention et aides financières
- La page CARSAT Aquitaine dédiée aux [formations prévention des risques professionnels](#)

### **Votre contact :**

- Le contrôleur de sécurité présent sur votre département
- [prevdir@carsat-aquitaine.fr](mailto:prevdir@carsat-aquitaine.fr) ● tél. 05 56 11 64 31 ●

Pour nous permettre de vous répondre dans les meilleures conditions, pensez à nous indiquer :

- votre numéro SIRET ;
- un numéro de téléphone ;
- la raison sociale de votre entreprise ;
- un contact.

*Agissons ensemble  
pour préserver notre vie  
au quotidien !*



Des solutions, des aides, des vidéos, des actualités...  
Découvrez le programme et nos partenaires sur  
[aidantsaides.carsat-aquitaine.fr](http://aidantsaides.carsat-aquitaine.fr)